



**AU CONSEIL COMMUNAL
DE ET A
1659 ROUGEMONT**

Rougemont, le 17 mai 2018
N. réf : 100.101.01.01/FA

Préavis N° 05/2018

<p style="text-align: center;">DEMANDE DE CRÉDIT POUR DIVERS TRAVAUX LIÉS AUX INTEMPÉRIES</p>
--

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. OBJET

Par ce préavis, la Municipalité sollicite un crédit de CHF 800'000.- pour divers travaux de remise en état, suite aux intempéries.

2. CONTEXTE

En janvier 2018, de nombreux chemins, routes et cours d'eau ont subi d'importants dégâts. La Municipalité a donc dû entreprendre des travaux d'urgence dans les heures et les jours suivants ces événements afin d'assurer la sécurité du village. D'autres dommages n'ont pu être constatés qu'avec la fonte des neiges.

A ce jour les factures liées aux intempéries ont été payées par les liquidités communales et un décompte détaillé est tenu par le service de la bourse.

Désormais, la Municipalité doit faire face à d'importants travaux de remise en état, particulièrement sur les routes afin de pouvoir assurer les accès notamment aux alpages.

3. Coûts

Les chiffres indiqués dans ce préavis proviennent d'estimations établies par les bureaux d'ingénieurs et des réserves ont été comptées par mesure de prudence. Bien entendu, un décompte précis des dépenses y relatives sera établi afin de justifier les montants engagés.

Travaux déjà effectués :

Mesures d'urgence CHF 200'000.-

Nettoyage des gravats, enlèvement des embâcles, travaux de 1^{ère} nécessité

Travaux à entreprendre :

Ruisseau de la Combabelle CHF 200'000.-

Chemin de la Verda CHF 40'000.-

Route de Rodomont CHF 250'000.-

Route de la Saussa CHF 50'000.-

Chemin Chalberhöni – La Verra CHF 40'000.-

Route des Fenils CHF 20'000.-

TOTAL **CHF 800'000.-**

4. SUBVENTIONS

Certains travaux exposés ci-dessus peuvent faire l'objet de subventions lesquelles ont pu être estimées mais devront faire l'objet d'une confirmation par les services compétents. Le taux de subventionnement pour les travaux d'urgence déjà effectués n'est pas encore connu.

Estimation des subventions

Ruisseau de la Combabelle (~75%) CHF 148'000.-

Chemin de la Verda (~83% s/CHF 30'000.-) CHF 25'000.-

Route de Rodomont (~90%) CHF 225'000.-

TOTAL **CHF 398'000.-**

5. CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité de Rougemont vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Rougemont, dans sa séance du 19 juin 2018

Vu le préavis N° 05/2018

Ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet

Attendu que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

- **D'autoriser** la Municipalité à entreprendre les divers travaux liés aux intempéries ;
- **D'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 800'000.-.
- **De financer** ce montant par
 - o un emprunt bancaire
 - o diverses subventions estimées à CHF 398'000.-
- **D'autoriser** pour ce faire la Municipalité à emprunter un montant maximum de CHF 800'000.- auprès de l'établissement bancaire de son choix, dans le cadre du plafond d'endettement voté en début de législature.
- **D'amortir**, après encaissement des subventions, le solde estimé à CHF 402'000.-, sur une période de 10 ans, la première fois au budget 2019, sur le compte à créer 4000.3310 « Amortissement – Intempéries ».

Ainsi délibéré en séance de Municipalité, le 14 mai 2018 pour être soumis au Conseil communal de Rougemont, le 19 juin 2018.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :  Le Secrétaire adjoint : 

André Reichenbach  **Florian Aeberli**

Délégué municipal :

- M. Rodolphe Turrian